

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

**4EME Réunion de 2015**

**Séance du Mardi 28 avril 2015**

CD20150428\_5  
id. 1754

*L'an deux mille quinze le vingt huit avril , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Présents :*

*M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL*

**SDIS  
ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu les articles L.1424-24-1, L.1424-24-2 et L.1424-24-4 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L.3121-15 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°1 du Conseil d'administration du SDIS du 17 février 2014 fixant le nombre de membres du Conseil d'administration et la répartition des sièges par collège ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2014-0930001 du 3 avril 2014 ;

Vu la décision du Conseil Départemental, prise à l'unanimité, de procéder au vote à mains levées en application de l'article L.3121-15 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la liste unique de candidats déposée auprès de Monsieur le Président ;

Après en avoir délibéré ;

## **LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- Le Conseil Départemental décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection de ses représentants au conseil d'administration du SDIS, le vote ayant lieu dès lors à mains levées ;
- **Ont été élus, à l'exclusion du siège non soumis à élection du Président du Conseil Départemental, Président de droit du Conseil d'administration du SDIS :**

### **14 TITULAIRES**

- **Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental, Président de droit**
- Monsieur Pierre MARDEGAN
- Madame Maryse BAULU
- Madame Brigitte BARÈGES
- Monsieur Jean-Claude BERTELLI
- Monsieur Gérard HÉBRARD
- Madame Véronique COLOMBIÉ
- Madame Marie-José MAURIÈGE

### **14 SUPPLÉANTS**

- Monsieur Jérôme BEQ
- Madame Monique FERRERO
- Monsieur Mathieu ALBUGUES
- Madame Colette JALAISE
- Madame Véronique CABOS
- Madame Véronique RIOLS
- Madame Francine DEBIAIS
- Madame Frédérique TURELLA-BAYOL

- Monsieur Léopold VIGUIÉ
- Monsieur Jean-Luc DEPRINCE
- Monsieur José GONZALEZ
- Monsieur Denis ROGER
- Madame Catherine BOURDONCLE
- Madame Liliane MORVAN
- Monsieur Jean-Philippe BÉSIERS
- Monsieur Michel WEILL
- Madame Marie-Claude NÈGRE
- Madame Christiane LE CORRE
- Madame Dominique SARDEING-RODRIGUEZ
- Monsieur Ghislain DESCAZEAUX

Pour l'adoption : 29 voix

Avis contraire : néant

Abstention : 1

Adopté.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC